

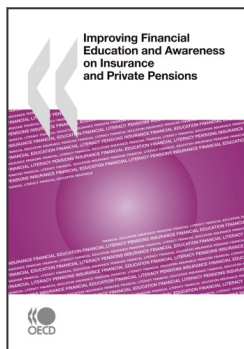
CONCLUSION

Dans la plupart des pays membres et non membres de l'OCDE, les générations actuelles sont confrontées ou seront confrontées à des besoins accrus de couverture et d'épargne pour faire face à des risques nouveaux et croissants de grande ampleur et à des risques (en lien avec la retraite, la santé et l'épargne) qui ne sont plus, ou bien sont moins couverts par les régimes et la solidarité des pouvoirs publics, des organismes collectifs, des entreprises ou des familles. Dans ce contexte, les solutions et les possibilités proposées par les intervenants sur le marché de l'assurance sont intéressantes. Néanmoins, elles requièrent un renforcement de la sensibilisation, des connaissances et de la compréhension des particuliers car elles présupposent souvent la souscription de produits élaborés venant de différents distributeurs et elles peuvent aussi entraîner un plus grand transfert de risques vers les assurés. En fait, les consommateurs sont encore mal armés et familiarisés pour être en mesure de supporter ces nouvelles responsabilités et faire des choix pertinents. Ces compétences relativement faibles concernant les questions d'assurance se reflètent dans les résultats des enquêtes, dans les cas de ventes abusives et, ce qui est plus préoccupant, dans les conséquences potentiellement dramatiques d'une absence ou d'une insuffisance de couverture lorsque des événements défavorables se produisent.

Cette nécessité de renforcer la sensibilisation et l'éducation en matière d'assurance semble inégalement perçue et prise en compte par les diverses parties prenantes du secteur et l'opinion publique. La sensibilité à ces problématiques est visiblement en nette progression dans de nombreux pays membres et non membres de l'OCDE, ce qui est attesté par la multiplicité des initiatives tant publiques que privées dans cette direction. Pourtant, même si certains projets et programmes inventifs sont lancés, ils manquent encore souvent de cohérence d'ensemble et d'évaluation de leurs impacts réels auprès des consommateurs, du marché et de l'économie. En outre, la réglementation prudentielle pourrait être à la fois plus harmonisée entre prestataires et entre juridictions et mieux adaptée à l'apparition de nouveaux produits et prestataires d'assurance. Ces changements permettraient notamment d'accroître la transparence du marché de l'assurance et la confiance des consommateurs.

Dans ce contexte, la recommandation de l'OCDE sur les Bonnes pratiques pour améliorer la sensibilisation aux risques et l'éducation sur les questions d'assurance,

en appendice de ce rapport, prend en compte les défis, les expériences pertinentes de certains pays, et leurs lacunes éventuelles pour proposer des pistes de réflexion et alternatives permettant de renforcer le niveau de sensibilisation aux risques et d'éducation en matière d'assurance du public dans son ensemble.



Extrait de :

Improving Financial Education and Awareness on Insurance and Private Pensions

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264046399-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Conclusion », dans *Improving Financial Education and Awareness on Insurance and Private Pensions*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264046412-8-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.